

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre **La Métropole Aix-Marseille-Provence**, représentée par son Conseiller délégué Enseignement Supérieur, Recherche, Santé, Monsieur Frédéric COLLART, dont le siège est situé : Le Pharo – 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille.

Et **Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**, représenté par son Délégué Régional, Monsieur Younis HERMES, dont le siège est situé 31 Chemin Joseph Aiguier - 13009 Marseille.

Il est convenu ce qui suit.

Article 1 : Objet

1.1 - Contexte

La culture scientifique et technique, la médiation scientifique, la vulgarisation scientifique visent à expliquer, à faire comprendre et aimer les sciences et la recherche ainsi qu'à valoriser et transmettre les connaissances scientifiques des chercheurs au grand public.

Le CNRS organise des manifestations permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille.

1.2 – Nature du projet

« Exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 »

Depuis 2012, le service de Communication de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Institut Pythéas participe à l'animation du Village des Sciences à Aix-en-Provence dans le cadre de la fête de la Science. Cette année, le CNRS pour le compte de l'Institut Pythéas, sollicite une subvention pour l'organisation de « l'exposition : un voyage au cœur du monde des planètes » et la participation au « Village des sciences 2017 ».

A partir de l'été et jusqu'à la mi-octobre, l'Institut Pythéas invite le public à venir jouer avec le monde des exo planètes grâce à une exposition ludique et didactique accessible à tous et en particulier aux plus jeunes, présentée en plein cœur du Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence.

Les exo planètes seront abordées au travers d'une exposition ludique de 20 à 30 panneaux disposés sous forme d'îlots. Le contenu des panneaux qui tient compte des programmes scolaires visera le jeune public mais comprendra également des informations destinées aux plus grands.

De plus, lors de la fête de la Science du 13 au 15 octobre, le Parc Saint-Mitre accueillera le Village des Sciences d'Aix-en-Provence où l'Institut Pythéas sera également présent. A cette occasion, les chercheurs de ses laboratoires proposeront des animations, des ateliers, des vidéos... Cet espace de découverte et d'émerveillement adapté aux collégiens, lycéens, étudiants, familles, publics néophytes ou avertis sera élaboré en s'appuyant à la fois sur l'excellence scientifique dans tous les domaines concernés et sur le savoir-faire des professionnels de la médiation scientifique. Cette année un focus particulier sera donné à l'astronomie et aux géosciences de l'environnement. Les animations proposées permettront aux publics de découvrir certaines facettes de nos univers tout en s'amusant.

Cette manifestation attire un vaste public, 3 500 visiteurs en 2015 sur 3 journées et 1 900 visiteurs en 2016 sur 2 journées, la journée dédiée aux scolaires ayant été annulée à cause des mauvaises conditions climatiques.

Outre le partenariat avec le Muséum d'Histoire naturelle pour l'exposition temporaire, des animations seront réalisées en synergie avec le planétarium Peiresc d'Aix-en-Provence sur la période de la Fête de la science.

Article 2 : Les engagements du CNRS

Le CNRS s'engage à associer la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'ensemble des actions de promotion de ces événements et en particulier :

- Présence du logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur l'ensemble des supports de communication présentant la manifestation (plaquettes, affiches, dossier de presse).
- Mention de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les communiqués de presse de présentation de la manifestation.
- Présence de la Métropole Aix-Marseille-Provence lors de la manifestation par le biais d'outils de promotion (plaquettes, supports divers...).

Article 3 : Engagements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le budget total prévisionnel de la manifestation : 9 500€

Dans le cadre de l'accompagnement de cet événement, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de participer à hauteur de : 4 000€

Article 4 - Modalités de paiement

A l'issue de la manifestation, la subvention correspondante sera versée au CNRS en une seule fois après confirmation de sa réalisation.

Article 5 - Contrôle et suivi

Dans l'année qui suit chaque manifestation, le CNRS s'engage à fournir un bilan moral et financier de celle-ci, état récapitulatif des dépenses signés par son représentant légal et par son comptable public qui certifie leur prise en charge dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.

Il est rappelé que si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la Métropole ne sera pas réévaluée; à contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, sa participation pourra être recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

Article 6 – Durée

La présente convention est consentie pour la durée nécessaire à l'exécution de leurs obligations par chacune des parties.

Article 7 – Reversement - Résiliation

En cas de force majeure ou de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, sans indemnité ou dédommagement, par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La subvention ou partie de subvention non utilisée, sera restituée en cas de non-respect des obligations mises à la charge du CNRS.

Article 8 – Responsabilité

L'aide financière apportée par la Métropole Aix-Marseille-Provence aux opérations ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque préjudiciable au bénéficiaire, pouvant survenir en cours d'exécution.

Article 9 - Règlement des litiges

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le tribunal administratif de Marseille sera compétent pour connaître le litige.

Fait à Marseille,
En trois exemplaires originaux.

Le

Le Conseiller délégué Enseignement
Supérieur, Recherche, Santé
Métropole Aix-Marseille-Provence

Frédéric COLLART

Le Délégué Régional du CNRS

Younis HERMES

Demande de subvention pour l'exercice 2017

Fiche administrative : GU 2017_00915

Établissement : Centre National de la Recherche Scientifique Délégation Provence Corse, Observatoire des Sciences de l'Univers, OSU, Institut Pythéas.

Siège social : 31 chemin Joseph Aiguier 13402 Marseille Cedex 20

Président/personne en charge du dossier : Younis Hermes/Thierry Botti

Chiffres clés 2016 :	Relation avec la Métropole:	
Total produits : 3 311M€	Subvention 2016	non
Résultat net : - 22. 66M€	Convention	oui
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non

Présentation de l'action :

Subvention demandée à la Métropole : 9 500€

Compétence : Enseignement Supérieur et Recherche

Lieu de l'action : Aix-en-Provence Parc St Mitre

Intitulé, objectif et description de l'action : organisation d'ateliers/animations/exposition sur le thème « exposition temporaire intitulée voyage au cœur du monde des planètes et participation au village des sciences 2017 », du 1^{er} juillet au 15 octobre 2017, au parc St Mitre à Aix.

L'objectif de cette manifestation est d'assurer auprès du grand public la diffusion de la culture scientifique. Pour ce faire une exposition ludique et interactive, des ateliers, animations, conférences et expériences seront mises en place.

Les thèmes sur l'astronomie seront complétés par ceux sur les géosciences, tels que les techniques de détection des exo planètes, propriétés de la lumière et spectrographie, les micro fossiles témoins des climats passés.

À cette occasion seront réunis 3 500 visiteurs, tout public et scolaires, et 10 intervenants chercheurs et étudiants de l'Institut Pythéas animeront ces différents ateliers.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 9 500€

Subvention demandée : 4 275€ soit 45%

Subvention proposée : 4 000€ soit 42, 1% du total produit

Avis du Service Opérationnel le :

Favorable :	<u>Commentaires</u> : cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la manifestation nationale Fête de la Science, du 13 au 15 octobre, dont la thématique 2017 est l'astronomie. L'exposition sur le voyage au cœur des planètes débutera bien en amont, en juillet, et se terminera le 15 octobre.
-------------	---

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions le :

Favorable Négatif	<u>Commentaires</u> :
------------------------	-----------------------